



MAIRIE DE ROINVILLE

ARRETE AUTORISANT MARCHÉ AUX PUCES-FOIRE A TOUT SUR LA PLACE DU VIEUX THEATRE

n°2022-31

Le Maire de la Commune de Roinville,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2212-2,

Vu le Code Pénal et notamment les articles 321-6 à 321-8, 321-12 et R.610-5 et R.632-1 al.1,

Vu le Code de la route et notamment ses articles R. 411-3, 411-8 et 411-25,

Vu le Code du commerce et notamment ses articles L.130-2 et 310-9,

Vu la déclaration préalable présentée le 01 juin 2022 par l'association l'Orangerie sollicitant l'autorisation d'organiser un marché aux puces – foire à tout sur la Place du Vieux Théâtre,

Vu la demande présentée le 01 mai 2022 par le l'association l'Orangerie sollicitant la possibilité d'occuper le domaine public le dimanche 29 mai 2022 de 6h00 à 18h00,

ARRETE

ARTICLE 1 :

L'association l'Orangerie est autorisé à organiser le dimanche 29 mai 2022 sur la Place du Vieux Théâtre,

ARTICLE 2 :

Afin d'assurer le bon déroulement de la manifestation l'association l'Orangerie est autorisé à occuper le domaine public, sis Place du Vieux Théâtre, le dimanche 29 mai 2022 de 6h00 à 18h00,

ARTICLE 3 :

Les personnes mandatées par l'association l'Orangerie pour assurer la bonne organisation de l'évènement devront, en outre, garantir la sécurité des exposants et du public, notamment en appliquant le protocole sanitaire régissant ce type de manifestation,

ARTICLE 4 :

L'association l'Orangeraie s'engage à restituer l'espace public dans l'état où il l'aura trouvé à son arrivée le dimanche 29 mai 2022, notamment en évacuant tous les déchets que les exposants auraient pu laisser sur place.

ARTICLE 5 :

Ampliation du présent arrêté sera adressée à toutes fins utiles :

- La brigade de Gendarmerie de Dourdan

Roinville, le 02 mai 2022

Pour Le Maire,

Le Premier Adjoint,

Eric DAUVILLIERS.

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Eric Dauvilliers', written over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE ROINVILLE SOUS DOURDAN' at the top, '91 (ESSONNE)' at the bottom, and 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' in the center. The seal also features a central emblem depicting a landscape with a church and trees.